



Pour une carte élargie des lycées en éducation prioritaire, après le succès du 29 septembre, grève et manifestation le mardi 11 octobre.

Grèves, rassemblements locaux, interpellations de députés, tractages dans les gares et sur les marchés, rassemblement académique devant le Ministère, les nombreuses actions de la journée du 29 septembre ont été un succès et ont montré la détermination des personnels des lycées mobilisés à conserver ou obtenir leur classement en Education Prioritaire. **Le rassemblement devant le Ministère, temps fort de la journée, a rassemblé 250 personnes. Les prises de paroles ont montré la détermination des personnels mobilisés.** Une délégation a été reçue par un personnel de la DGESCO en charge de l'Education Prioritaire qui a annoncé qu'aucun groupe de travail n'était lancé sur la refonte de la carte des lycées !

Le refus de la Ministre d'apporter des réponses satisfaisantes aux personnels des lycées de l'éducation prioritaire est inacceptable. **Il traduit une nouvelle contradiction entre une supposée priorité à la jeunesse et ce qui s'apparente, de fait, à une relégation des élèves des quartiers populaires.** Cette sortie des lycées de l'Education Prioritaire va aggraver les inégalités existantes, et dégrader considérablement les conditions d'études et d'enseignement des élèves et des personnels : augmentation du nombre d'élèves par classe, déstabilisation des équipes éducatives confrontées à la perte d'avantages spécifiques. Dans le contexte de crise économique qui touche particulièrement notre académie, et notamment les familles les plus fragiles, c'est d'une toute autre orientation dont a besoin l'Education Prioritaire :

- diminution du nombre d'élèves par classe,
- maintien des avantages spécifiques pour les personnels (primes, bonifications),
- équipes pluriprofessionnelles renforcées,
- élargissement de la carte des lycées en partant des besoins du terrain.

Après plusieurs mois dans l'incertitude totale sur leur avenir, après une rentrée dans des conditions très difficiles, **les réponses de la Ministre provoquent colère et exaspération chez les personnels ! La prolongation de la clause de sauvegarde ne concerne pas tous les personnels des lycées et ne fait qu'entériner la sortie des lycées de l'Education Prioritaire**

Les sections académiques du SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNFOLC-FO, SNETAA-FO, CGT Educ'action et Sud Education soutiennent les mobilisations actuelles des lycées et appellent les personnels des lycées, les parents d'élèves, à amplifier la mobilisation pour dénoncer la sortie brutale du dispositif et ses conséquences ainsi que l'absence de nouvelle carte élargie des lycées de l'Education Prioritaire. Un préavis de grève est d'ores et déjà déposé pour la journée du 11 octobre.

Les sections académiques demandent à la Ministre d'apporter des réponses rapides à leurs revendications et **soutiennent toutes les actions du 11 octobre, dont la grève et le rassemblement devant le Ministère, à 14h.**

Pour une carte élargie des lycées de l'Education Prioritaire, continuons et amplifions la mobilisation !

RDV au Ministère, mardi 11 octobre, à 14h